

L'avortement, un droit, mon choix, notre liberté !

De 1975 à 2001, le droit pour l'avortement a progressé grâce aux **luttés menées par les femmes** pour qu'il soit et reste une liberté fondamentale et imprescriptible.

En 2001, la loi a élargi ces droits des femmes : son objectif : réduire les obstacles à l'égalité d'accès et en garantir la liberté d'exercice.

2012 : Respectant sa promesse, le gouvernement Hollande vient de permettre le remboursement de l'IVG à 100% ce qui devrait se poursuivre par la revalorisation de l'acte sans que le reste à payer soit à la charge des femmes.

Pourtant aujourd'hui encore nous constatons que **ce droit n'est pas un acquis imprescriptible !**

La Loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire – loi dite « Bachelot », conduite dans une logique de rentabilisation, **frappe de plein fouet l'offre de soin et particulièrement l'activité des centres d'interruption volontaire de grossesse (CIVG) : démantèlement des centres autonomes et des unités fonctionnelles, suppression de locaux et de personnels**

Fermeture d'hôpitaux de proximité, de maternités, de centres d'IVG, délais d'attente trop importants, non respect des tarifs réglementaires, refus de prise en charge des mineures, des étrangères sans papiers, politique de quotas : **le recul est considérable pour les droits des femmes à disposer de leur corps**, pour l'égalité de toutes à l'exercice de leur liberté !

En plus de cette menace institutionnelle, rappelons le poids de l'Église chrétienne et de l'extrême-droite pour qui l'avortement serait un crime ou une affaire de « confort ». Pourtant, au delà de ces forces réactionnaires, l'idée que l'avortement doit être un traumatisme quasi-indépassable et une honte à notre époque où la contraception est très accessible est aussi une marque de **cet ordre moral qui pèse sur les femmes**. Cela pèse sur ce qui devrait être un droit qui ne se discute pas.

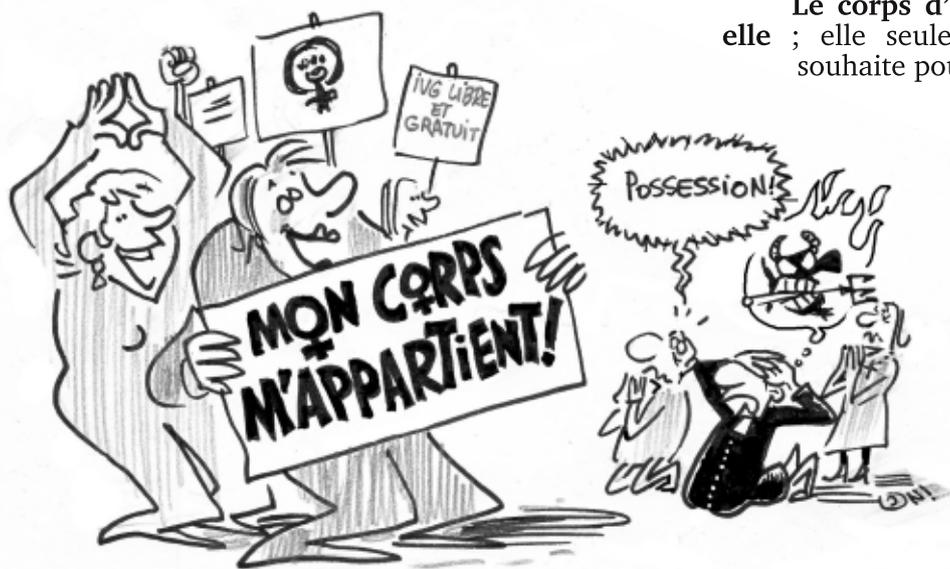
Manifestons !

Pour ce droit que nous avons gagné, qui est fondamental et pour que celles et ceux qui s'y opposent, qui l'entravent ne nous l'enlèvent pas !

Le corps d'une femme n'appartient qu'à elle ; elle seule peut décider si elle peut / souhaite poursuivre ou non une grossesse.

Manifestons !

- Pour que toute femme qui demande une IVG en France puisse trouver une réponse en France.
- Pour comprendre et connaître le droit à l'avortement et les moyens de l'exercer,
- Pour manifester notre volonté qu'il reste **un droit fondamental imprescriptible**
- Pour **refuser les idées réactionnaires** et l'ordre moral qui le menacent.



**Manifestation
sam 24 nov
14h00**

**chaussée de
la Madeleine
devant l'hôpital
mère-enfant
à Nantes**

À l'appel de : Collectif Radical Anti-Sexisme et Homophobie, Confédération Nationale du Travail, Fédération Anarchiste, Gauche Unitaire, Les Alternatifs 44, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement Français pour le Planning Familial, Parti Communiste Français 44, Union Syndicale Solidaires (liste en cours)